

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse Desjardins de
La Nouvelle-Beauce

À vos côtés



**PROPOSITION
DE VERSEMENT
POUR L'ANNÉE
2023**

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	18 185 k\$
Virements réglementaires et autres ajustements	(5 118) k\$
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(3 398) k\$
• Autres éléments du résultat	(1 998) k\$
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2023	275 k\$
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	3 k\$
Solde des excédents à répartir	13 067 k\$
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(3 160) k\$
• Ristourne	(3 602) k\$
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	950 k\$
• Affectation au FADM	(507) k\$
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0 k\$
Affectation à la réserve générale	(9 908) k\$
Solde des excédents à répartir	0 k\$

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ²	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN DOLLARS
Comptes		487 k\$
Épargne et placements	0,58 \$	427 k\$
Fonds		190 k\$
Prêts et marges de crédit		1 158 k\$
RISTOURNE ASSURANCES³	23 \$ / 1 000 \$ de prime	406 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT³	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	240 k\$
RISTOURNE PRODUITS³	Montant de 50 \$⁴	585 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE³	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ d'honoraires et de commissions	109 k\$

TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES 3 602 225 \$

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU 507 269 \$

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

² Soumise au vote lors de l'assemblée.

³ Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant atteindre 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.